



**Déclaration préalable à la séance du CTSD du 11 mars 2021 :
Plafond Autorisé des Emplois (...et des Missions ?!)**

Monsieur le Président,

Quelle douce illusion de penser que nous, Organisations Syndicales, siégerions aujourd'hui dans ce contexte de démantèlement de notre administration, de rupture claire du dialogue social, et en forme dégradée !

Enfin à une exception près... car la politique de la chaise occupée demeure pour la CFDT malgré le boycott intersyndical unanime du dernier CTR.

L'intersyndicale continuera de faire front contre ce flot de réformes mortifères qui perdurent depuis bien trop longtemps. Sous couvert de faire des économies, c'est le service public qui en est le grand perdant et le moral des douaniers est au plus bas.

Si nous ne réagissons pas aujourd'hui c'est notre Administration toute entière qui risque de disparaître.

Notre Directrice Générale et son ministère de tutelle sont allés bien au-delà du rapport Gardette et le transfert massif de nos missions notamment vers la DGFIP révèle le mépris du travail rendu par les agents des douanes !

Nous ne vous ferons pas l'injure de vous rappeler que la douane collecte près de 33 milliards d'€ au titre de la seule TICPE (4^e recette fiscale de l'État) avec un coût de recouvrement de 0,39€ pour 100€ collectés.

Les douaniers ont été formés depuis des décennies sur ces réglementations complexes (TSVR, CI, TGAP, DAFN, TICPE...), devenus depuis experts en la matière, à l'écoute des opérateurs et toujours investis dans le service rendu. Il y a là un manque de reconnaissance flagrant de toute la communauté douanière et nous ne pouvons accepter cela !

Outre l'impact budgétaire important que va générer ce transfert de missions, il y a également un fort impact social. Rien que dans notre région (considérée comme la 2^e région de France la plus touchée

à l'horizon 2024), ce sont les bureaux d'Ajaccio, Cannes, Port de Bouc, Toulon qui sont menacés de fermeture.

Aucune assurance pour les collègues d'être reclassés en douane, proche de leur domicile. C'est une honte ! Des dizaines de collègues en région PACA-Corse vont être obligés de déménager, de demander un détachement (en espérant que l'administration sollicitée sera en capacité de les accueillir, car nous sommes loin d'être dupes, la DGFIP a elle aussi ses réformes en cours !)

Comment ne pas être révoltés lorsque nous assistons à un tel chaos ?

Les agents sont désormais livrés à eux-mêmes. Les LDG, la suppression des CAPL, la fusion des CHSCT et CT sonnent le glas de la défense des intérêts individuels et collectifs dans la fonction publique.

Les restructurations et réorganisations deviennent monnaie courante, les réformes s'enchaînent et passent en force. D'où notre volonté aujourd'hui de ne pas siéger à cette mascarade.

Nous étions censés parler des effectifs de référence de la DI PACA-Corse pour l'année 2021 mais nous préférons mettre notre énergie à lutter contre le transfert de nos missions même si la machine est bien lancée et bien huilée il se peut qu'il y ait quelques « *couacs* » comme l'a démontré la censure du Conseil Constitutionnel sur le transfert de la francisation des navires et du DAFN.

Sans missions, pas d'emploi !

Nous continuerons donc de nous battre pour préserver et défendre notre Maison Douane. Ce combat devrait être aussi le vôtre. Nous vous laissons y réfléchir !

Les élus en CTSD : CGT, SOLIDAIRES, UNSA DOUANES et USDFO